



FIDEAS CAPITAL

BETAMAX GLOBAL

rapport
annuel

FONDS D'INVESTISSEMENT À VOCATION GÉNÉRALE - FIVG DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 29.12.2017

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	10
rapport du commissaire aux comptes	22
comptes annuels	26
<i>bilan</i>	27
<i>actif</i>	27
<i>passif</i>	28
<i>hors-bilan</i>	29
<i>compte de résultat</i>	30
<i>annexes</i>	31
<i>règles & méthodes comptables</i>	31
<i>évolution actif net</i>	34
<i>compléments d'information</i>	35
inventaire	49

Société de gestion	FIDEAS CAPITAL 21, avenue de l'Opéra - 75001 Paris.
Dépositaire et conservateur	CACEIS BANK 1-3 place Valhubert - 75013 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine. Représenté par Monsieur Frédéric SELLAM
Commercialisateur	FIDEAS CAPITAL

Informations concernant les placements et la gestion

Classification : Diversifié.

Modalités de détermination et d'affectation des résultats : La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

La société de gestion statue chaque année sur l'affectation des résultats et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle.

Sommes distribuables : Parts F, I, et P : Parts de capitalisation ou de distribution sur décision de la Société de Gestion.

Affectation du résultat net : Capitalisation ou distribution totale ou partielle sur décision de la Société de Gestion.

Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées : Capitalisation ou distribution totale ou partielle sur décision de la Société de Gestion.

Fonds de Fonds : Non. Exposition sur OPC limitée à 10% de l'actif net maximum.

Objectif de gestion : Le Fonds vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 3 ans, la performance la plus élevée avec un objectif de volatilité annualisée de 5% à 9%.

Le Fonds exploite une diversité de classes d'actifs, présentant des évolutions de prix variées, dans le cadre d'une allocation très flexible.

Indicateur de référence : Du fait de son objectif de gestion et de la stratégie suivie, il ne peut être indiqué d'indicateur de référence pertinent pour ce Fonds.

1. Stratégie d'investissement

La stratégie vise à bénéficier à moyen terme d'une partie de la rentabilité intrinsèque des actions, obligations et des biens immobiliers, ainsi que de l'appréciation nominale des cours des matières premières, tout en limitant les pertes lors d'épisodes de baisse brutale des marchés, notamment d'actions.

La stratégie d'allocation, sera appuyée sur les préconisations d'un modèle développé par la Société de Gestion, fondées sur l'analyse des performances passées et régulièrement renouvelées. Elle vise à mettre en place un portefeuille composé essentiellement d'actifs qui, selon l'opinion du gérant, sont structurellement rentables à moyen terme, et présentant entre eux des facteurs de décorrélation ou de corrélation négative constatés. Ceci vise un abaissement significatif du risque global anticipé de portefeuille, comparé aux risques individuels des actifs qui le composent. Les actifs auxquels sera exposé le Fonds seront le plus souvent de type indiciel (indices régionaux, nationaux, sectoriels, ...) pour les actions. Le portefeuille pourra s'exposer marginalement à des actifs, tels les matières premières ou la volatilité, dont le principal mérite est leur apport en diversification des risques.

Le Fonds est géré de manière active et discrétionnaire.

Cette stratégie repose :

- d'abord sur le choix des investissements, au sein des classes d'actifs qui est flexible et évolutif, et basé sur leur apport structurel en potentiel de rendement et en facteurs de décorrélation ;
- puis sur l'allocation d'actifs qui, s'appuyant sur l'analyse des performances passées, met en place un portefeuille diversifié et décorrélé.

L'univers des classes d'actifs sur lesquelles le Fonds est exposé comprend notamment :

- les actions européennes, de tous secteurs ou de tous pays n'appartenant pas aux indices émergents ;
- les actions américaines, de tous secteurs ;
- les actions japonaises, de tous secteurs ;
- les autres actions internationales des pays développés ;
- les obligations et titres de créance à long terme des pays développés ;
- ainsi que des classes d'actifs « décorrélatées » :
 - obligations et actions des pays émergents ;
 - actions des secteurs de l'immobilier et de la construction (notamment indices d'actions immobilières et foncières cotées - dont les SIIC en France ou par les indices de pays développés représentatifs du secteur de la construction) ;
 - actions des secteurs énergétiques et miniers ;
 - matières premières ;
 - devises de l'OCDE ;
 - volatilité ;
 - ...

L'objectif central et naturel de la stratégie d'allocation est d'éviter la concentration du portefeuille sur une classe d'actifs en particulier ou sur des classes d'actifs largement corrélées entre elles.

Toutefois le Fonds respectera les limites d'exposition suivantes :

- Actions européennes : 20% minimum et 70% maximum ;
- Autres classes d'actifs citées ci-dessus (hormis volatilité, matières premières, obligations et titres de créance à long terme des pays développés, obligations spéculatives à haut rendement, titres de créances, devises et actions des pays émergents) : 40% maximum pour chacune ;

L'exposition aux obligations et autres titres de créances des pays développés résultera en une durée globale du Fonds inférieure à 10, en son sein, l'exposition aux obligations spéculatives à haut rendement (high yield) (de notation inférieure à BBB- / Baa3) est limitée à 10% de l'actif net et à une contribution de 1 en durée.

- Volatilité et matières premières : exposition nette limitée à 10% maximum chacune ;
- Actions, titres de créance et devises des pays émergents : 20% maximum, pour le total, (l'exposition aux devises ne se cumulant pas aux expositions actions ou titres de créances si celles-ci ne sont pas elles-mêmes exposées au risque de change).

La somme des expositions aux classes d'actifs « actions » sera limitée à 100%, le gérant n'ayant pas vocation à surexposer l'actif. L'exposition aux actions de petites capitalisations restera accessoire.

L'exposition à une classe d'actifs est définie comme la somme algébrique (i) des investissements directs et (ii) des expositions via instruments financiers à terme, sur cette même classe d'actifs, (iii) des investissements en titres de créance indexés sur cette classe d'actifs (iv) des investissements dans des OPC dont les investissements prépondérants (tels que les définissent leurs objectifs de gestion) sont effectués sur cette classe d'actifs.

Les expositions aux classes d'actifs sont mises en place soit par exposition à un indice représentatif de la classe d'actifs elle-même, soit par exposition à un sous-ensemble de cette classe d'actifs (indice pays, sectoriel, thématique, contrat future de taux d'intérêt, matière première ou groupe de matières premières...) soit, notamment pour les obligations, par un ou plusieurs investissements directs représentatifs.

Les classes d'actifs sont choisies parce que leur détention à moyen long terme est jugée par le gérant structurellement rentable ou porteuse de diversification. Les performances de ces classes d'actifs sont individuellement volatiles et significativement variables dans le temps, toutefois elles dépendent de facteurs macro-économiques différents, voire opposés.

Cette réalité économique se traduit par des niveaux de corrélation faibles et parfois négatifs, entre les différentes classes d'actifs. Selon la combinaison des facteurs économiques et le comportement des marchés à un moment donné, les ressemblances et dissemblances de comportement entre les classes évoluent.

L'analyse des évolutions des comportements passés permet de mettre en place et de faire évoluer une allocation de portefeuille diversifiée et qui vise à être moins risquée que les actifs qui la composent. En revanche, la stratégie ne limite pas la volatilité individuelle des actifs composant le portefeuille, mais celle-ci est prise en compte dans le dimensionnement des positions d'allocation.

Les limites d'allocation visent à donner au fonds une orientation actions, dans la mesure où, au total, l'addition des expositions sur actions n'est limitée qu'à 100% de l'actif net.

Le Fonds n'ayant pas vocation à être surexposé, la somme des expositions aux différentes classes d'actifs, après déduction des couvertures mises en place et hors emplois de trésorerie n'excèdera pas 100% de l'actif net.

Processus de gestion : afin de mettre en oeuvre sa stratégie d'investissement, le Fonds aura recours à des investissements directs, à des Instruments Financiers à Terme simples et à des instruments incorporant des dérivés, notamment des contrats futures et des contrats d'échange ou swaps de performance lui permettant de s'exposer aux principaux indices correspondant à son allocation entre classes d'actifs. Ces contrats d'échange auront pour objet de transformer l'exposition du Fonds à certains des actifs qu'il détient en exposition à l'allocation décidée par la Société de Gestion et périodiquement révisée.

Les décisions d'allocation sont assistées par un modèle de maximisation de la variété des risques associés aux classes d'actifs analysés. Les propositions du modèle servent de base au choix qui est effectué par le Gérant de manière active et discrétionnaire, en termes d'allocation et de choix des instruments d'exposition.

A tout moment, la liste des classes d'actifs éligibles, analysés par le modèle pour préconiser une allocation, est établie discrétionnairement par le gérant, sur base d'une analyse des déterminants macro-économique des investissements, de leur rentabilité et donc de leurs facteurs de performance. On s'attachera notamment à ce que ceux-ci permettent d'améliorer les moyens de diversification structurelle ou la rentabilité du portefeuille.

Les risques sont estimés sur la base des performances historiques. Les propositions du modèle sont actualisées mensuellement au minimum, en fonction de l'évolution de ces indicateurs, et l'allocation d'actifs elle-même peut évoluer discrétionnairement à tout moment. Cette allocation est contenue dans des limites évolutives, définies par la société de gestion, dans le respect des principes et limites par classe d'actifs énoncés plus haut.

L'examen des performances historiques visera essentiellement les mesures de risque, le processus de gestion ne vise pas à privilégier un investissement sur la base de son rendement passé. Les performances pourront être analysées sur diverses périodes de temps et diverses fréquences ; l'examen d'une année passée sur base de données hebdomadaires est toutefois la principale périodicité et fréquence.

Afin de se prémunir du risque de contrepartie lié aux contrats d'échange, conformément à la réglementation en vigueur, le Fonds maintiendra à tout moment une exposition limitée à 10% à chacune de ses contreparties, au moins notées A2/P2/F2 par les agences de notation. Il pourra soit bénéficier du paiement de sa créance sur la contrepartie associé à une mise à niveau du marché des conditions du contrat d'échange, soit recevoir, à titre de collatéral, un panier d'actions internationales, respectant les règles de diversification des investissements édictées par la Directive européenne n° 2009/65/CE du 13 juillet 2009. Il peut également offrir à sa contrepartie une exposition à la performance des valeurs mobilières qu'il détient en échange de paiements basés sur la performance de sa stratégie d'allocation, le Fonds n'étant de ce fait plus lui-même exposé à la performance économique de ces valeurs mobilières. L'engagement lié aux swaps qui rétrocèdent à une contrepartie la performance des valeurs mobilières détenues par le Fonds est donc entièrement compensé par la détention des valeurs mobilières sous-jacentes.

Par ailleurs, le Fonds peut également effectuer des opérations de prise et mise en pension et des prêts/emprunts de titres dans le but de gérer ses liquidités et d'optimiser les revenus du portefeuille.

2. Actifs utilisés (hors dérivés intégrés)

Actions : l'exposition effective du Fonds à la classe d'actifs « actions », dans le respect des limites précitées, sera le plus souvent indicielle et résultera d'engagements sur produits dérivés, notamment des swaps de performances.

Dans le cadre de la réalisation de ces swaps de performances avec ses contreparties, le Fonds sera exposé à un ou plusieurs indices actions, tout en détenant un portefeuille d'actions non représentatif de ces indices.. Le Fonds n'aura toutefois pas vocation à être exposé à la performance des actions détenues, celles-ci étant, au choix, détenues à titre de collatéral ou couvertes par le(s) swap(s) de performances.

Le Fonds pourra ainsi détenir jusqu'à 100 % d'actions, principalement de grande capitalisation, d'émetteurs de tous pays, membres ou non de l'OCDE.

Instruments du marché monétaire et obligations : Le Fonds pourra investir dans des titres de créance d'émetteurs souverains ou privés originaires de pays développés de notations de crédit long terme supérieure ou égale à BBB -/ Baa3 ou de crédit court terme supérieure à A3/P3/F3. Il pourra également s'exposer accessoirement aux titres de créances de notation spéculative (inférieure à BBB- / Baa3), de façon directe ou indicielle, dans ce dernier cas, par instruments dérivés ou OPC.

Le Fonds pourra placer sa trésorerie dans des dépôts ou des titres de créance en titres de maturité inférieure à 2 ans d'émetteurs originaires de pays membres de l'OCDE dans le respect des limites ci-dessus et de ses limites globales de durée.

Le Fonds pourra enfin investir dans des titres de créance d'émetteurs souverains ou privés originaires de pays émergents de toutes notations dans le respect de la limite d'une exposition totale (actions, devises et titres de créances d'émetteurs des pays émergents) de 20%.

Actions ou parts d'OPC : exposition jusqu'à 10% de l'actif net.

Le Fonds peut être investi ou exposé et pourra être exposé à hauteur de 10% en parts ou actions :

- d'OPC de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC, FIA ou fonds d'investissement ;

- de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE ;
- de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger.

Les parts ou actions de ces FIA ou fonds d'investissement doivent répondre aux quatre critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier ; à savoir (i) surveillance équivalente à celle applicable aux OPC et coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance du FIA (ii) niveau de protection des porteurs équivalent à celui des OPC, (iii) leur activité doit faire l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés et (iv) ne peuvent détenir eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans des parts ou actions d'autres OPC, FIA ou fonds d'investissement étrangers.

Ces OPC pourront, dans le respect des limites précitées, relever de toutes les classifications et mettre en oeuvre des gestions alternatives, dans le but d'améliorer le couple rendement / risque du portefeuille.

Ils seront utilisés pour réaliser l'objectif de gestion ou gérer la trésorerie Ils pourront le cas échéant être gérés par la Société de Gestion ainsi que par une société liée à la Société de Gestion.

3. Instruments financiers à terme

Le Fonds peut également intervenir sur des instruments financiers à terme simples à titre d'exposition ou de couverture :

– sur les marchés réglementés des pays participant à l'OCDE

- de futures
 - de taux
 - de devises
 - d'indices sur actions
 - de matières premières (la société de gestion s'attachera dans tous les cas à éviter la livraison physique et l'exposition à un même contrat portant sur des matières premières n'excédera pas 10% de l'actif) ou d'indices de contrats à terme de matières premières ;
- et sur les options simples sur les mêmes contrats de futures ;

– ainsi que sur le marché de gré à gré

- des swaps de taux, de devises et de performance (ces derniers permettant de s'exposer via un contrat de gré à gré à un actif ou indice particulier en l'absence notamment d'instrument financier à terme listé et liquide le permettant) ;
- le change à terme.

Le gérant interviendra sur les indices ou paniers d'actifs représentatifs des classes d'actifs employées. Le Fonds utilisera exclusivement des instruments financiers à terme dont l'engagement résultant peut être évalué par la méthode linéaire. Après compensation, l'engagement sur instruments financiers ne pourra dépasser 100% de l'actif net du Fonds.

Ces opérations seront utilisées notamment :

- comme moyen d'exposition dans la mise en place de l'allocation d'actifs,
- pour assurer la couverture de change de la partie de l'exposition internationale dont la stratégie d'allocation préconise la couverture ;
- pour ajuster marginalement, lors des réallocations et des mouvements de passif, par des engagements acheteurs ou vendeurs, l'allocation du portefeuille aux différentes classes d'actifs.

Le Fonds aura recours à des swaps de performance avec une ou plusieurs contreparties. Un swap de performance est un accord entre deux parties en vertu duquel une partie effectue des paiements à l'autre partie sur la base d'un taux convenu, fixe ou variable, tandis que l'autre partie effectue des paiements à la première partie sur la base du rendement d'un ou d'actif(s) sous-jacent(s). Si le swap est « collatéralisé », la première partie effectue un versement unique à l'autre partie au début de l'investissement et reçoit, en échange, des paiements réguliers basés sur l'actif/les actifs sous-jacent(s) et un portefeuille d'instruments financiers à titre de collatéral permettant de limiter son risque de contrepartie.

Le Fonds n'a pas vocation à rechercher des expositions nettes vendeuses à l'une quelconque des classes d'actifs, ni la surexposition. Le change à terme est contrat par lequel une opération de change est conclue à une certaine date, à cours fixé, pour dénouement 1, 3 ou 6 mois plus tard. Il permet d'immuniser tout ou partie des performances d'un actif étranger, libellé par exemple en US Dollars, de l'impact de variation du Dollar pendant la période de détention.

4. Titres intégrant des dérivés

Le Fonds pourra détenir, jusqu'à 25% de son actif, pour la réalisation de son objectif de gestion, en BMTN ou EMTN ou autres titres de créance structurés. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. L'engagement du fonds sur ces instruments ne devra pas être supérieur à leur valeur de réalisation.

Les instruments visés permettront notamment d'exposer le Fonds aux classes d'actifs « volatilité » et « matières premières ». Ces opérations seront réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille sans toutefois rechercher de surexposition.

5. Dépôts

Le Fonds pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer ses liquidités.

6. Emprunts d'espèces

Le Fonds pourra avoir recours jusqu'à 10% de son actif à des emprunts d'espèces. Néanmoins, dans le cadre d'une gestion rigoureuse des liquidités, le compte espèces du Fonds tendra à ne pas être débiteur.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Nature des opérations utilisées dans le cadre des limites autorisées par la réglementation :

- prises et mises en pensions telles que prévues par le Code Monétaire et Financier ;
- prêts et emprunts de titres tels que prévus par le Code Monétaire et Financier.

Ces opérations peuvent notamment être utilisées pour assurer le placement des liquidités disponibles.

Aucun effet de levier n'est recherché par ces opérations. Les titres pris en pension ne sont pas recédés temporairement.

La rémunération issue de ces opérations, après déduction des coûts opérationnels versés à des tiers, est reversée au Fonds.

Du fait de ces opérations, le FCP pourra être surexposé dans la limite 20% de l'actif dans le cadre exclusif d'investissements visant à rémunérer les espèces reçues en garantie de prêts de titres effectués par le Fonds.

Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du fonds est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 3 ans. Les investisseurs potentiels doivent être conscients que la valeur des actifs du fonds est soumise aux fluctuations des marchés internationaux d'actions, d'obligations et des devises, et qu'elle peut varier fortement.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de la Société de Gestion, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

Principaux risques liés à la classification :

Il est rappelé que le Fonds appartient à la catégorie «Diversifié».

• **Risque actions et de marché** : le Fonds pourra être exposé à hauteur de 100% aux actions. Si les actions ou les indices, auxquels le Fonds est exposé, baissent, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser.

• **Risque de perte en capital** : le Fonds n'offre aucune garantie de performance ou de capital et peut donc présenter un risque en capital. De ce fait, le capital investi peut ne pas être entièrement restitué. Néanmoins, le souscripteur n'est engagé qu'à hauteur de son investissement.

• **Risque de taux** : il s'agit du risque d'exposition du Fonds aux variations de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative du Fonds peut-être amenée à baisser.

Ce risque provient pour le Fonds de son exposition potentielle jusqu'à 40% de l'actif aux obligations et titres de créance à long terme.

• **Risque de crédit** : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. Il est associé à l'exposition aux titres de créances de toutes notations de crédit. La solvabilité réelle ou perçue des émetteurs des titres auxquels est ainsi exposé le Fonds peut se détériorer, entraînant une baisse de la valeur des titres qu'ils ont émis et donc de la valeur liquidative ; le risque de crédit est accru par la faiblesse de la notation.

• **Risque de change** : le Fonds pourra être exposé au risque de change du fait de son exposition à des devises ou classes d'actifs internationales (en particulier les actions et les indices de matières premières). Ce risque de change n'est que partiellement couvert et en cas d'appréciation de l'euro contre notamment le Dollar US, le Yen japonais ou la Livre britannique ou d'autres devises, notamment des pays émergents, la valeur liquidative du Fonds peut baisser.

• **Risque pays émergents** : risque lié à l'investissement dans les pays émergents : le Fonds pourra être exposé aux actions ou titres de créance des pays non membres de l'OCDE jusqu'à 20% de son actif. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché, de crédit et de change. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. Ils peuvent entraîner le cas échéant une baisse soudaine et importante de la valeur liquidative. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes détenues, qui peut contraindre à les céder dans des conditions défavorables.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Principaux risques liés à la gestion :

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : le Fonds repose sur les anticipations de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque de modèle** : l'allocation des actifs du fonds s'appuie sur un processus d'analyse statistique des comportements passés des classes d'actifs. Il existe un risque que le modèle exploitant ces données historiques ne soit pas efficient, rien ne garantissant que les situations passées se reproduisent à l'avenir.
- **Risque de re-corrélation** : l'abaissement du risque de la stratégie d'investissement est basé sur la diversification et donc sur le maintien dans le temps de faibles niveaux de corrélation ou de corrélations négatives entre les différentes classes d'actifs. Certaines circonstances de marché, notamment celles d'une hausse rapide de l'aversion au risque des investisseurs, peuvent rendre cette diversification sans effet et entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.
- **Risque lié aux sous-jacents immobilier, matières premières, volatilité** : le Fonds est exposé à des classes d'actifs peu habituelles, telles que l'immobilier, les matières premières (et les actions de sociétés des secteurs énergétiques et miniers) ou la volatilité. Leur comportement obéit à d'autres facteurs économiques que les actions et les obligations, actifs traditionnellement dominants dans les portefeuilles des fonds diversifiés. Les baisses des cours de ces actifs peuvent être plus prononcées que la moyenne des marchés actions. La valeur liquidative du Fonds peut baisser de manière plus significative et sans relation avec l'ensemble des fonds diversifiés.
- **Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme** : le Fonds aura recours à des instruments financiers à terme, notamment des swaps et des futures, sans recherche de surexposition. Le Fonds peut se trouver exposé par contrats de gré à gré à des sous-jacents plus volatiles et moins liquides que les grands indices financiers ce qui pourra induire un risque de baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.
- **Risque de contrepartie** : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds pourra être exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus de gré à gré avec un établissement de crédit ou de contrats d'acquisition et de cessions temporaires de titres. Le Fonds est donc exposé au risque que l'un de ces établissements de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces opérations. La défaillance de la contrepartie du swap (ou de tout autre émetteur) pourra avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds.

Autres risques :

- **Risque lié à l'utilisation d'obligation à caractère spéculatif à haut rendement** : il s'agit de risque lié aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.
- **Risque lié à l'exposition, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, dans des OPC** : bien qu'il s'agisse de fonds de gestion traditionnelle sans effet de levier ou caractéristiques de gestion alternative, ces OPC peuvent être soumis à des contraintes prudentielles plus légères que les OPC relevant de la Directive 2009/65/CE. En conséquence leurs performances peuvent être plus volatiles, ce qui peut avoir un impact sur la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'exposition à titre de diversification, dans la limite de 10% de l'actif au maximum, dans des fonds de gestion alternative** : les performances de ces fonds peuvent être volatiles, et leurs prises de risque peuvent être élevées, ce qui peut avoir un impact sur la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'investissement sur les marchés des petites et moyennes capitalisations** : le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative peut en être impactée. L'exposition du Fonds à ce risque restera accessoire.

Risque que la performance de l'OPC ne soit pas conforme à ses objectifs et/ou à ceux de l'investisseur.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Tous souscripteurs, et notamment les souscripteurs souhaitant être exposés globalement aux risques de classes d'actifs très différenciées (actions et taux de toutes zones et devises, immobilier et ressources naturelles) dans le but de participer à leur rentabilité par des investissements ou des prises de positions et de bénéficier de la division des risques attachée à un placement diversifié et sont prêts à accepter les risques découlant de cette exposition.

Les Parts F sont plus particulièrement destinées aux fondateurs et ont été fermées à la souscription le 15 octobre 2010. Depuis cette date, seuls (i) les porteurs de parts F, leurs actionnaires ou les sociétés appartenant au même groupe, (ii) les sociétés de gestion ayant souscrit avant la fermeture de la part F, dans le cadre de la gestion d'un OPC ou d'un mandat peuvent continuer à souscrire ces parts pour leur compte ou le compte de leurs clients et /ou de leurs OPC, que les clients ou OPC aient déjà souscrit ou non.

Les Parts I sont plus particulièrement destinées aux personnes morales.
Les Parts P sont plus particulièrement destinées aux personnes physiques.

Proportion du patrimoine financier qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds : il est recommandé d'investir raisonnablement dans ce Fonds en fonction de sa situation personnelle et de sa capacité à assumer les risques que traduisent son objectif de volatilité. Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Fonds.

Durée minimale de placement recommandée : 3 ans.

Régime fiscal : Le Fonds est soumis au régime fiscal général applicable aux OPC.

Le Fonds, copropriété de valeurs mobilières, n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés en France et n'est pas considéré comme résident fiscal français au sens du droit interne français. Le régime fiscal applicable aux produits, rémunérations et/ou plus-values éventuels répartis par le Fonds ou liés à la détention de parts de ce Fonds dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière du porteur. Ces dispositions fiscales peuvent varier selon la juridiction de résidence fiscale du porteur et celle(s) des transactions réalisées dans le cadre de la gestion du Fonds. Si le porteur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à son conseil fiscal.

Les produits, rémunérations et/ou plus-values éventuels liés aux transactions réalisées dans le cadre de la gestion du Fonds et/ou à la détention de parts du Fonds sont susceptibles d'être soumis à des retenues et/ou prélèvements à la source dans les différentes juridictions concernées. En revanche, ces produits, rémunérations et/ou plus-values éventuelles ne sont soumis à aucune retenue à la source supplémentaire en France du seul fait de leur répartition par le Fonds.

Il est conseillé au porteur, s'il a une interrogation sur sa situation fiscale, de se renseigner auprès de son conseiller.

Rachat de part suivi d'une souscription : le Fonds étant constitué de plusieurs catégories de parts, le passage d'une catégorie de parts constitué par un rachat suivi d'une souscription à une autre catégorie de parts constitue fiscalement une cession à titre onéreux susceptible de dégager une plus-value imposable.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative du Fonds est disponible dans les bureaux de la société de gestion.
- Les informations sur le Fonds (prospectus, documents périodiques et valeur liquidative) sont disponibles en français sur www.fideas.fr ou peuvent être demandées gratuitement auprès de Fideas Capital - 21, avenue de l'Opéra - 75001 Paris.
- Date d'agrément par l'AMF : 27 février 2009.
- Date de création du Fonds : 30 juin 2009.

rapport d'activité

1. Scénario économique

2017 a été un millésime exceptionnel. La croissance mondiale s'est sensiblement affermie, sans que l'inflation ne dérape, au-delà de l'effet direct de la hausse du pétrole. Les événements politiques de l'année n'ont pas eu le retentissement de ceux de 2016, avec le Brexit et l'élection de D. Trump, qui continuent d'ailleurs à dominer le paysage. Les grandes banques centrales ont su adapter leur politique monétaire à ce nouveau contexte d'une façon progressive et transparente, sans créer de mouvement d'inquiétude. Mieux, l'année 2018 s'annonce également sous un jour favorable, avec toujours une croissance soutenue, un repli quasi-général du chômage et une inflation bien contrôlée.

Evolution des marchés en 2017¹

2017 restera comme un très bon cru pour les actifs risqués globalement (actions, matières premières, crédit), comme une année marquée également par des performances médiocres ou négatives des obligations souveraines et enfin comme un exercice de retour en force de l'€, ce qui pèse sur les performances des actifs internationaux pour un investisseur européen.

Les actions européennes sont en hausse aux alentours de 10% pour le MSCI Europe et même 12,6% pour le MSCI EMU. Le S&P en dollar dépasse quant à lui les 19%, alors que le NASDAQ 100 affiche une forte hausse de 31,8% (GAFA obligent) ! La dynamique des bourses japonaises n'est pas en reste avec un Nikkei en hausse de 19,1%. Côté pays émergents, les performances sont également fortes, avec +30,6% pour le MSCI EM en devises locales (+55% pour la Chine en HKD et 49% pour la Turquie ; mais 0,3% seulement en Russie en RUB).

Au sein des marchés européens, les performances entre pays et secteurs ont significativement varié. A la performance atone des télécoms (+1,7%) et de la santé (+2,9%) s'opposent la forte progression des technologiques (+20%) et des matériaux de construction (+19%). L'énergie, en retard depuis plusieurs trimestres, ne rebondit pas vraiment avec une hausse de 5% sur l'année et ce en dépit du rebond des cours du pétrole. Les performances pays sont plus homogènes, entre 6% pour la Suède (en devise locale) et 16,1% pour l'indice néerlandais.

Pour un investisseur en euros, les performances de la plupart des actifs sont atténuées par l'effet devise. Le dollar notamment a perdu 14% contre euro en 2017 et le yen 10%. La couronne norvégienne est elle-aussi en baisse de 7,7% contre euro et le franc suisse de 8,4%.

Il en va de même pour les matières premières qui s'échangent essentiellement en US dollar, l'or et le pétrole, qui gagnent respectivement 13,5% et 12,5% ... en dollars.

Dans un contexte marqué par un reflux du risque politique européen et les premières annonces sur la fin de la politique de Quantitative Easing de la BCE, les taux d'Etat des pays cœur de l'Europe se sont tendus. Une obligation 10 ans de l'Etat allemand a généré ainsi un retour négatif de l'ordre de -1,5%, une obligation d'échéance 30 ans ayant généré une performance négative de l'ordre -5,5%.

Enfin, les spreads de crédit des obligations d'entreprises européennes bénéficient avant tout de la bonne dynamique économique, des marchés actions soutenus, des faibles taux de défaut et des rachats de titres par la BCE. Ils sont peu impactés par les hausses de taux à ce stade. L'indice iTraxx Main Total Return (investissement grade sans risque de taux) est positif avec une progression de +2,2%, alors que le XOVER (haut rendement sans risque de taux) est en hausse de 7,8%. Au sein du crédit européen, les obligations subordonnées bancaires ont particulièrement bien performé, portées par les améliorations fondamentales des systèmes bancaires, notamment en Italie, une amélioration macro et politique en Europe et une BCE très active.

A titre d'exemple, les Lower Tier 2 ont généré une performance de 7,6% (indice EBSL de ICE), les Additional Tier 1 ayant montré le plus souvent des performances encore supérieures.

Une bonne croissance et peu d'inflation en 2017

Avec une croissance mondiale estimée à 3,3% l'année 2017 est la meilleure depuis 2010. L'activité a surpassé les anticipations presque partout, à commencer par les Etats-Unis avec une croissance estimée à 2,3% en 2017 après 1,5% en 2016. Chacun redoute le retournement d'un cycle économique, devenu la seconde plus longue expansion de l'histoire, néanmoins tous les indicateurs restent au vert bien qu'il ait fallu attendre la toute fin de l'année 2017 pour voir se concrétiser la première grande réforme de la présidence Trump : la fiscalité. Les anticipations, la confiance, les commandes sont en progression ; l'immobilier américain en est un bon exemple, il finit l'année en renouant avec une excellente dynamique. L'amélioration touche presque tous les secteurs et la diffusion de cette croissance gagne, l'un après l'autre, tous les continents. Les pays de la zone euro ne sont pas en reste avec une croissance qui a bondi de 1,8% en 2016 à 2,5% en 2017. Le Royaume-Uni fait exception, l'activité résiste, autour d'un honorable +1,8% l'an, pénalisée par le Brexit qui a amené de l'inflation importée et surtout de plus fortes incertitudes tant économiques que politiques.

Dans l'ensemble les pays émergents aussi ont connu une excellente année (cf. tableau), portés par un commerce mondial dynamique. La Chine a évité le ralentissement attendu, elle semble en passe de réussir sa transformation vers une croissance tirée par la consommation. Rare exception, le Mexique a subi des catastrophes naturelles et où les investisseurs s'inquiètent de son turbulent voisin.

La vraie bonne nouvelle c'est que cette solide croissance n'a pas provoqué de tensions inflationnistes. Certes, la hausse du pétrole s'est répercutée sur les indices de prix tant à la production qu'à la consommation, dans toutes les zones, mais cela n'a enclenché aucun mécanisme cyclique sur les autres prix ou les salaires. Aux Etats-Unis par exemple, le taux d'inflation a fini l'année où il l'avait commencé, c'est-à-dire à 2,1%, déjouant tous les pronostics d'une accélération durable. Plus important, l'inflation sous-jacente n'a montré aucun signe d'accélération, sauf au Japon, elle a même reculé aux Etats-Unis. Malgré des taux de chômage presque partout en baisse et un nombre croissant de pays en plein emploi (Etats-Unis, Japon, Allemagne, RU notamment), les salaires n'accélèrent guère. Les courbes de Phillips semblent désespérément plates à cause des progrès techniques, des nouvelles formes d'organisation du travail et de la mondialisation du marché du travail.

Croissance (en %)	2012	2013	2014	2015	2016	2017e	2018e
Pays développés	1,2	1,0	1,7	2,3	2,6	2,3	2,4
Etats-Unis	2,2	1,5	2,4	2,9	1,5	2,3	2,5
Japon	1,7	1,4	-0,1	1,4	0,9	1,8	1,6
Zone euro	-0,8	-0,3	0,9	2,0	1,8	2,5	2,7
Royaume-Uni	1,2	2,2	2,9	2,3	1,9	1,8	1,8
Pays émergents	4,8	5,0	4,5	4,4	4,2	5,0	5,2
Chine	7,7	7,7	7,3	6,8	6,7	6,8	6,7
Inde	5,1	6,9	7,3	8,0	7,1	6,7	7,1
Brésil	1,9	3,0	0,1	-3,5	-3,5	1,1	3,0
Mexique	4,0	1,3	2,3	3,3	2,9	2,0	2,2
Russie	3,5	1,3	0,7	-2,8	-0,2	1,5	1,7
Turquie	2,1	4,2	2,9	6,1	3,2	6,7	4,0
Global	2,5	2,5	2,8	3,1	2,6	3,3	3,5

Source : JP Morgan, 17 janvier 2018, estimations à compter de 2017, année pour laquelle les chiffres ne sont pas encore définitifs.

Taux d'inflation (%)		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Objectif Banque Centrale								p
Etats-Unis	Total	1,7	1,4	0,9	0,5	1,8	1,7	1,9 p
	PCED							
Zone euro	Total	2,2	0,8	-0,2	0,2	1,1	1,4	1,4 p
	IPC							
	Sous-jacent	1,7	1,5	1,5	1,4	1,9	1,5	1,9 p
	Sous-jacent	1,5	0,7	0,7	0,9	0,9	0,9	1,1 p

Source : Bloomberg, PCED = déflateur implicite de la consommation des ménages, IPC = indice des prix à la consommation

Sous-jacent = hors énergie alimentation et tabac

p = prévision médiane de la banque centrale, publiée mi-décembre 2017 (Fed aux Etats-Unis, BCE en zone euro)

Scénario 2018 : l'économie confrontée à la politique monétaire

La relance fiscale américaine soutiendra l'activité aux Etats-Unis et dans le monde, même si certaines mesures sont dangereuses pour le commerce mondial. En zone euro, les indices de confiance sont au plus haut et les pays émergents bénéficient d'une dynamique favorable et assez homogène. L'activité mondiale devrait ainsi rester solide en 2018 avec une croissance attendue stable ou en légère hausse dans la plupart des pays. Cela devrait entraîner une remontée des taux d'inflation sous-jacents sans que ces derniers n'atteignent encore les objectifs visés par les banques centrales des pays avancées (exception faite du RU).

La Fed a sévèrement durci sa politique monétaire en 2017 en relevant le taux des Fed Funds par trois fois et amorçant le Quantitative Tightening, une politique restrictive, via la réduction des encours de titres détenus, qui sera amplifié tout au long de 2018. D'après les anticipations du FOMC, les taux courts pourraient encore progresser de 75pb en 2018. Mais le risque principal qui pèse sur le marché obligataire tient à un équilibre moins favorable entre l'offre de papier, gonflée par le déficit budgétaire, et la demande, réduite par de moindres réinvestissements de la réserve fédérale.

De son côté, la BCE achètera moins de papier en 2018, nous pensons qu'elle devrait cesser complètement son Quantitative Easing d'ici la fin d'année, cependant ces achats nets seront complétés par des montants réinvestis de plus en plus massifs. Avec des déficits publics qui n'augmentent pas, le problème d'équilibre entre offre et demande de papier se pose de façon bien moins cruciale en zone euro qu'aux Etats-Unis. Ce sont surtout les investisseurs hors zone euro qui devraient cesser de vendre des titres à la BCE ce qui, combiné à l'excédent de balance courante, pourrait entretenir la tendance haussière de l'euro contre dollar.

2. Politique de gestion de l'OPC

Evolution par classes d'actifs			
	30/12/2016	29/12/2017	
Actions	47,7%	60,6%	↑
Europe	24,9%	35,2%	↑
Immobilier Euro	2,3%	0,0%	↓
US	7,4%	6,0%	↓
Japon	5,8%	7,6%	↑
Pays Emergents	7,3%	11,8%	↑
<i>MSCI Emerging Mkt</i>	7,6%	0,0%	↓
<i>Europe Centrale</i>	0,0%	4,4%	↑
<i>Chine</i>	0,0%	0,0%	→
<i>Corée</i>	0,0%	3,3%	↑
<i>Taiwan</i>	0,0%	0,6%	↑
<i>Russie</i>	0,0%	1,0%	↑
<i>Inde</i>	0,0%	2,6%	↑
Taux (Equivalent 30 ans)	9,2%	3,7%	↓
Taux Euro	4,7%	0,2%	↓
Taux US	4,5%	3,5%	↓
Crédit	8,1%	17,3%	↑
Matières premières	7,9%	8,1%	→
Energie	0,0%	2,6%	↑
Métaux industriels	0,6%	0,0%	↓
Or	7,3%	5,5%	↓
Volatilité	1,0%	0,1%	↓
Exposition monétaire	26,1%	10,2%	↓

Nous avons débuté l'année avec une exposition modérée sur les actions de 47,7%. Notre optimisme sur la macroéconomie mondiale, et notamment sur l'Europe et les pays émergents nous ont poussés à augmenter les expositions en début d'année :

- Les actions européennes ont été progressivement augmentées de 24,9% en décembre 2016 à 40% fin mai avant d'être réduites légèrement après le beau parcours du marché.
- Les actions émergentes ont été augmentées de 7,4% à 12,5% fin mars. Nous avons également diversifié notre exposition émergente par l'intermédiaire de swaps sur une sélection de pays préconisés par le modèle.

Aux Etats-Unis, nous avons réduit notre exposition de 7,5% à 6% du fonds du fait des valorisations élevées sur les marchés actions et des incertitudes sur la politique de Donald Trump. Le Japon a quant à lui été légèrement augmenté, les bons chiffres économiques et la politique monétaire expansionniste permettant aux cours de bourse de se reprendre fortement au 2^{ème} semestre.

L'exposition sur les taux a été abaissée au cours de l'année, passant de près de 10% fin 2016 à 3% fin 2017. A l'intérieur de cette poche, la répartition a également été modifiée passant de 50%/50% taux euros et taux US, à une exposition principalement sur les taux US (le reliquat de 0,2% étant sur un trade de courbe 10-30 ans allemand consistant à investir sur une obligation allemande de maturité 30 ans couverte par des contrats futurs sur l'échéance 10 ans).

Sur le crédit, la position implémentée en 2016 a continué d'être augmentée pour atteindre 18% du fonds fin 2017.

La position sur les matières premières, concentrée sur le pétrole WTI et l'or, a été volatile en 2017 :

- L'or, représentant 8% fin 2016, a commencé à être abaissé à partir de fin février après la belle performance sur les deux premiers mois, jusqu'à atteindre 2% fonds début avril. La gestion dynamique de l'or a entraîné des variations d'exposition entre 1% du fonds et 6% fin 2017.
- Le pétrole, absent du fonds à fin 2016, a été augmenté progressivement sur la première partie de l'année jusqu'à 4%. Il a ensuite été lentement réduit et représentait 2,5% du portefeuille fin 2017.

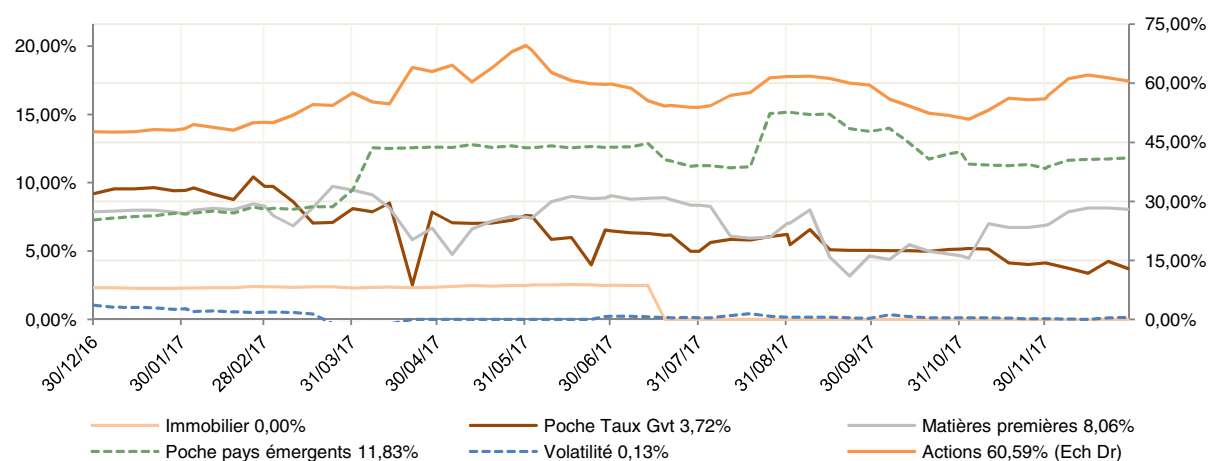
La perspective d'une hausse progressive des taux européens nous a poussés à vendre notre exposition sur les foncières cotées au mois de juillet (négativement corrélées au niveau des taux) et à investir dans les valeurs bancaires bénéficiant davantage d'une hausse de taux.

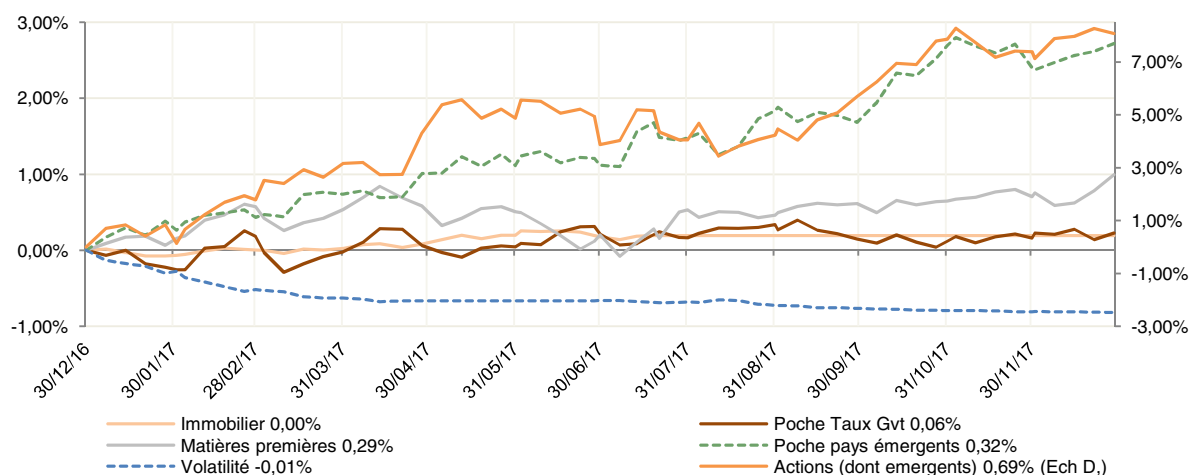
Enfin sur la volatilité, les expositions ont été remplacées par des positions optionnelles, afin d'abaisser les coûts de *rolls* des futures tout en protégeant le fonds en cas de retournement de marchés (ex. : risque d'éclatement de la crise en Corée du Nord).

Sur l'ensemble de l'année nous avons également mis en place une politique de vente de calls en dehors de la monnaie sur l'ensemble des classes d'actifs visant à capter un sur dividende net grâce à la décorrélation des mouvements d'actifs.

Les graphes ci-dessous retracent les évolutions des allocations par classes d'actifs en cours d'année et les contributions brutes de chacune.

Allocations par classe d'actifs



Contribution par classe d'actifs**Performance du FCP et risques**

Pour l'exercice 2017, le FCP a enregistré une performance de 6,28% pour sa part P, de 6,97% pour sa part I et de 7,29% pour sa part F. Celles-ci se comparent à celle de sa catégorie Morningstar qui est en moyenne de 4,23%. Cette performance a été réalisée avec une volatilité historiquement faible de 4,2%.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Changements intervenus au cours de l'exercice**

Le FCP a élargi son accès à de nombreux pays émergents par l'intermédiaire de swaps.

Conformément à la disparition de la catégorisation AMF « fonds diversifié », la société de gestion a opté pour la catégorisation BCE « fonds mixte ». Ce changement de catégorisation n'a entraîné aucune modification significative de l'exposition à une ou plusieurs typologies de risques.

Instruments financiers dérivés

Le Fonds pourra détenir, jusqu'à 25% de son actif, pour la réalisation de son objectif de gestion, en BMTN ou EMTN ou autres titres de créance structurés. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. L'engagement du fonds sur ces instruments ne devra pas être supérieur à leur valeur de réalisation. Les instruments visés permettront notamment d'exposer le Fonds aux classes d'actifs « volatilité » et « matières premières ». Ces opérations seront réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille sans toutefois rechercher de surexposition.

Instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Au 29 décembre 2017, le FCP détenait des parts des OPC suivants :

- CréditMax Euro BB
- CréditMax Euro Spread
- CréditMax Euro Finance

Méthode de calcul du risque global

La méthode de calcul utilisée par le FIA est celle du calcul de l'engagement.

Le montant total du levier calculé selon la méthode brute est : 130,73.

Le montant total du levier calculé selon la méthode net est : 130,46.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La Société sélectionnera sur proposition des analystes gérants un nombre limité d'intermédiaires habilités, dont la liste sera décidée et pourra être modifiée par le Comité de sélection des intermédiaires, et sera régulièrement mise à jour.

Il convient de rappeler que le choix des intermédiaires s'effectue de manière indépendante dans l'intérêt des porteurs.

En vertu notamment de l'article 28 du règlement délégué n°231/2013 du 19 décembre 2012, une procédure de choix des intermédiaires et contreparties prenant en compte des critères objectifs tels que le coût de l'intermédiation, la qualité de l'exécution, de la recherche ou du traitement administratif des opérations doit être mise en place.

La Société a décidé de privilégier les critères suivants :

- Le coût de l'intermédiation (frais et commissions)
- La capacité à trouver rapidement des titres sur le marché secondaire et à trouver la liquidité
- La qualité de l'exécution des ordres
- La qualité de service de l'interlocuteur
- La solvabilité de l'intermédiaire
- Le traitement administratif des opérations

Les critères retenus font l'objet d'une pondération équivalente. L'examen des critères peut amener à qualifier un intermédiaire différemment selon la taille et la nature des ordres transmis.

La sélection d'un intermédiaire/contrepartie suppose revue et validation des contrats régissant les relations avec lui (ISDA et autres).

Les relations avec les intermédiaires sont suivies dans leur efficacité opérationnelle et sont révisées soit pour ces raisons soit parce que leur solvabilité évoluerait.

Politique de vote

Le FCP détient en portefeuille des titres, actions européennes essentiellement, dont il n'est pas le bénéficiaire économique. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le FCP aux dates de référence de convocation des Assemblées d'Actionnaires sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site de la société de gestion (<http://www.fideas.fr/informations-reglementaires.php>), conformément à l'art. 319.21 du Règlement Général de l'AMF.

Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

La politique d'investissement du FCP n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance d'entreprise.

Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR »)

1. Opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres

Cet OPCVM n'est pas intervenu sur des transactions soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

2. Contrats d'échange sur rendement global

Cet OPCVM a eu recours à des contrats d'échange sur rendement global au cours de cet exercice.

Politique de rémunération de la Société de Gestion**1. Politique de rémunération**

Le mode de gestion des fonds de la société est tel que la contribution directe et individuelle des gérants à la performance des fonds est considérée comme moyenne et/ou encadrée. Elle n'encourage pas une prise de risque excessive dans le but d'améliorer la protection des investisseurs et d'éviter les éventuels conflits d'intérêts.

Fideas Capital veille à ne pas verser de rémunération variable par le biais d'instruments ou de méthodes qui permettent de contourner les dispositions réglementaires.

La partie fixe de la rémunération rémunère les compétences et expertises attendues dans l'exercice d'une fonction. Elle est déterminée en tenant compte des pratiques externes et de l'historique des relations internes à l'entreprise. La rémunération variable tient compte des pratiques externes et s'inscrit dans les règles prévues par la politique de rémunération.

La partie fixe et la partie variable de la rémunération ne sont pas corrélées et en ce sens sont traitées de manière distincte.

Le principe de proportionnalité est appliqué, pour la population des preneurs de risques définie, à la détermination et au processus de paiement de la rémunération variable.

Dans ce cadre, Fideas Capital, en raison de sa taille et de son engagement à ne pas verser de rémunération variable (bonus) excédant 100 000 euros bruts aux preneurs de risques, verse ses rémunérations variables sous forme de primes exceptionnelles ou bonus et a décidé de ne pas mettre en place un comité de rémunération.

2. L'assiette des éléments variables

La pratique d'une politique des rémunérations assise sur des objectifs chiffrés n'est ni appropriée, ni nécessaire.

La partie variable de la rémunération est versée par Fideas Capital à ses collaborateurs au regard de critères discrétionnaires et tient notamment compte des éléments suivants :

- niveau d'atteinte des objectifs qualitatifs fixés
- contribution à la recherche
- contribution à la politique de gestion
- capacité à présenter et promouvoir les process et politiques de gestion
- respect des règles établies par le RCCI (procédures de conformité et limites de risques)

- comportement managérial
etc.

La partie variable tient compte aussi de la réglementation applicable aux sociétés de gestion de fonds d'investissement alternatif et des résultats effectivement réalisés par la société de gestion, la progression de ses encours et la performance globale de la société sont des critères déterminants dans la définition de l'enveloppe globale des rémunérations variables.

3. Rapport sur les commissions variables versées au cours de l'exercice

A la date de publication de ce rapport les rémunérations variables à verser en 2018 au titre des critères et objectifs applicables en 2017 n'ont pas encore été finalisées. Les primes versées en 2017 au titre de 2016 se sont élevées à 39 490 €. Les rémunérations fixes versées par la société de gestion se sont élevées en 2017 à 627 172€ incluant les catégories du personnel, y compris la direction générale, qualifié de preneur de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques. Il n'y a pas de personnel spécifiquement affectable au fonds, dans le cadre d'un fonctionnement collégial de la gestion.

Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) (« SFTR »)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Prêts de titres

% des actifs pouvant être prêtés	-
----------------------------------	---

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif.

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	94 954 368,56
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	132,82%

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs).

Dénomination 1	BNP PARIBAS
Dénomination 2	BANK OF AMERICA MERYLL LYNCH

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours).

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Dénomination 1	-	-	-	-	BNP PARIBAS
Montant 1	-	-	-	-	40 022 747,58
Dénomination 2					BANK OF AMERICA MERYLL LYNCH
Montant 2					54 931 620,98

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Cash	-	-	-	-	850 000,00
Titre	-	-	-	-	-
Rating ou littéraire			-		

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	850 000,00

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Monnaie 1	-	-	-	-	EUROS
Monnaie 2	-	-	-	-	-
...	-	-	-	-	-
Monnaie X	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	94 954 368,56
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Pays 1	-	-	-	-	FRANCE
Pays 2	-	-	-	-	ANGLETERRE

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	X

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

Maximal autorisé (%)	-
Montant effectif (%)	-
Revenus sur garanties espèces	-

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	1
Dépositaire 1	CACEIS
Dépositaire 2	-
Dépositaire X	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Comptes séparés (%)	-
Comptes groupés (%)	-
Autres comptes (%)	-

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global**7.1. Revenus**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	-	-	-	-	6 625 107,08
OPC (% des revenus globaux)	-	-	-	-	92%
Gestionnaire (valeur absolue)	-	-	-	-	-
Gestionnaire (% des revenus globaux)	-	-	-	-	-
Tiers (valeur absolue)	-	-	-	-	-
Tiers (% des revenus globaux)	-	-	-	-	-

7.2. Coûts

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	-	-	-	-	8 566 074,54
OPC (% des revenus globaux)	-	-	-	-	118,83%
Gestionnaire (valeur absolue)	-	-	-	-	-
Gestionnaire (% des revenus globaux)	-	-	-	-	-
Tiers (valeur absolue)	-	-	-	-	-
Tiers (% des revenus globaux)	-	-	-	-	-

rapport du commissaire aux comptes



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2017**

BETAMAX GLOBAL
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FIDEAS CAPITAL
21, Avenue de l'Opéra
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale BETAMAX GLOBAL relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30/12/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



BETAMAX GLOBAL

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.



BETAMAX GLOBAL

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Il incombe à la société de gestion de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

**BETAMAX GLOBAL**

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

comptes annuels

BILANactif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	72 989 468,16	66 388 867,48
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	44 496 842,65	24 226 175,79
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	18 644 122,24	26 396 543,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	5 637 409,05
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 013 364,81	7 015 065,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	318 509,43	493 880,67
Autres opérations	2 516 629,03	2 619 792,81
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	2 212 532,33	22 745 099,00
Opérations de change à terme de devises	836 330,18	20 919 506,04
Autres	1 376 202,15	1 825 592,96
Comptes financiers	7 706 457,78	7 298 001,17
Liquidités	7 706 457,78	7 298 001,17
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	82 908 458,27	96 431 967,65

BILAN passif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	72 743 963,66	76 955 512,50
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 883 531,66	-5 539 493,37
• Résultat de l'exercice	-1 450 218,38	72 439,68
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	79 177 276,94	71 488 458,81
Instruments financiers	1 303 463,16	4 024 718,88
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	352 573,15	798 539,47
Autres opérations	950 890,01	3 226 179,41
Dettes	2 427 704,85	20 665 701,28
Opérations de change à terme de devises	826 642,20	20 550 350,06
Autres	1 601 062,65	115 351,22
Comptes financiers	13,32	253 088,68
Concours bancaires courants	13,32	253 088,68
Emprunts	-	-
Total du passif	82 908 458,27	96 431 967,65

HORS-bilan

29.12.2017

30.12.2016

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	3 489 202,88	12 574 841,85
- Marché à terme conditionnel (Options)	7 018 092,69	5 190 139,91
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	45 493 068,14	20 999 996,38
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	16 076 245,44	29 773 182,91
- Marché à terme conditionnel (Options)	411 480,88	145 182,50
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	49 461 300,42	21 000 000,00
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 693,13	337,48
• Produits sur actions et valeurs assimilées	50 552,91	96 722,54
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	850 680,33	470 154,09
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	6 625 107,08	6 641 724,03
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	7 530 033,45	7 208 938,14
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-8 458 600,22	-6 679 683,66
• Charges sur dettes financières	-28 212,39	-15 734,70
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-8 486 812,61	-6 695 418,36
Résultat sur opérations financières (I - II)	-956 779,16	513 519,78
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-483 795,45	-462 356,85
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-1 440 574,61	51 162,93
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-9 643,77	21 276,75
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-1 450 218,38	72 439,68

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs du fonds

A - Méthode d'évaluation

Chaque portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières

– Négociées sur un marché réglementé : sur la base des cours publiés.

Actions et valeurs assimilées Évalués au prix du marché en cours de clôture jour
Serveur principal Bloomberg (BGN Mid)
Back-up Fininfo (ICMA)

Obligations et assimilées Cours de clôture jour
Cours transmis par la société de gestion

Trackers et ETFs À la dernière valeur liquidative connue ou au cours de bourse à la clôture si la VL n'est pas accessible en achat/vente ou si elle apparaît moins représentative de la valeur de l'instrument à la clôture du marché de référence de l'indice sous jacent.

Autres Opc À la dernière valeur liquidative connue.

– Titres de créances négociables :

Méthode de valorisation : Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché (Taux Banque de France ou courbe de taux corrigé par un spread sous la responsabilité de la SGP). Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance.

S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

La créance représentative des titres prêtés ou des titres mis en pension et livrés est évaluée à la valeur de marché des titres.

Les titres servant de garantie sont enregistrés à leur valeur contractuelle.

Le montant de l'engagement est rémunéré selon les conditions contractuelles.

Dépôts / emprunts

Le montant de l'engagement est rémunéré selon les conditions contractuelles.

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

Les instruments à terme fermes Cours de compensation jour.

Les instruments à terme conditionnels Cours de clôture.

Instruments financiers à terme négociés de gré à gré

– **Swaps de taux**

Méthode de valorisation : les swap taux à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché (courbe de taux corrigé par un spread sous la responsabilité de la SGP). Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux ou prix connu.

Les swaps de taux d'une durée de vie inférieure à trois mois comptabilisent uniquement les intérêts.

– **Changes à terme / Swap de Changes**

Méthode de valorisation : Ces instruments sont évalués avec les cours de la devise forward sur la base des courbes de taux de chaque devise du contrat appliqués sur le cours de la devise spot.

Ces instruments d'une durée de vie inférieure à trois mois sont évalués par amortissement du report / déport jusqu'à l'échéance.

– Swaps de performance

Méthode de valorisation : Evaluation transmise par la contrepartie et validée par la société de gestion. Le modèle de valorisation incorpore, pour chaque swap, l'évolution constatée, depuis sa dernière mise à niveau du marché, de la valeur du panier d'indices cible, compte tenu des réallocations successives et, le cas échéant, son écart avec la performance des actifs détenus par le FCP dont le contrat prévoirait qu'elle est échangée avec celle du panier d'indices cible.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

B - Modalités pratiques

Les bases de données utilisées sont : Bloomberg et Fininfo.

La source des cours de devises retenue est : WMC.

Les sources de taux sont

- *BTF et BTAN* : BTF et BTAN taux BDF (Principale Fininfo, back-up Bloomberg)
- *Autres produits valorisés aux taux du marché* : courbes de taux + spread (validé par la gestion)
 - Euribor (EUR à moins d'un an) ;
 - Libor (autres devises à moins d'un an) ;
 - Taux à +1 an.

Méthode de comptabilisation

Comptabilisation des revenus : Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction : Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au fonds, se reporter au DICI.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème TTC par an maximum
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPC ou fonds d'investissement)	Actif net	Parts F : 0,50% Parts I : 0,80% Parts P : 1,50%
Commission de surperformance	Actif net	Parts F, I et P : 10% TTC au delà d'une performance de 5% annuelle (*)

Frais de fonctionnement et de gestion (suite)

Commissions de mouvement perçues en intégralité par le conservateur	Prélèvement sur chaque transaction	de 15 à 180 euros TTC selon la nature du mouvement et le pays
---	------------------------------------	---

(*) La commission de surperformance sera calculée de façon quotidienne et payée annuellement, s'il y a eu lieu, au 31/12 de chaque année pour les parts F, I et P. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du Fonds est définie comme la différence positive entre l'actif net du Fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPC fictif réalisant, depuis la création, puis depuis la dernière date de prélèvement d'une commission de surperformance, une performance au taux annualisé de 5% et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPC réel. En l'absence de commission de surperformance distribuable au 31/12 d'une année donnée, la période de calcul est étendue au 31/12 suivant.

À chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Devise de comptabilité

La comptabilité de l'Opc est effectuée en euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

Changement intervenu : Mise à jour du prospectus le 2 juin 2017.

Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

La société de gestion statue chaque année sur l'affectation du résultat et des plus-values nettes réalisées et peut décider de leur capitalisation ou de leur distribution totale ou partielle.

2 évolutionactif net

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	71 488 458,81	83 772 149,94
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	21 943 245,97	5 218 508,54
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-19 498 555,63	-18 921 497,21
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 884 062,08	5 415 198,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 350 541,87	-10 984 003,67
Plus-values réalisées sur contrats financiers	5 645 490,92	2 692 435,42
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-3 398 038,08	-2 608 022,78
Frais de transaction	-229 990,52	-82 439,55
Différences de change	-923 731,25	-11 871,24
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-2 344 000,24	6 997 354,87
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 049 910,66	3 393 910,90
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 393 910,90	-3 603 443,97
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	2 401 451,36	-50 516,81
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 743 900,87	-657 550,49
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-657 550,49	-607 033,68
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 440 574,61	51 162,93
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	79 177 276,94	71 488 458,81

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	11 432 842,84	-
Obligations à taux variable	7 211 279,40	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	4 125 317,87	6 381 977,70	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	45 493 068,14
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	6 243 337,77	2 954 826,39	-	7 289 562,16
Engagements de gré à gré	-	-	-	49 461 300,42
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	11 432 842,84	-	7 211 279,40	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	7 706 457,78
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	13,32
Hors-bilan				
Opérations de couverture	4 125 317,86	-	-	-
Autres opérations	6 243 337,77	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	5 673 948,00	833 214,29	3 957 985,74	2 726 601,17	5 452 373,04
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7 706 457,78	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	13,32	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	4 125 317,86
Autres opérations	-	-	-	-	6 243 337,77

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	MXN	GBP	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 137 658,35	624 381,91	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	515 062,04	-	-	81 733,58
Comptes financiers	193 571,24	-	522 888,50	441 418,35
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	826 642,20	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	13,32
Hors-bilan				
Opérations de couverture	3 582 774,26	-	-	861 657,47
Autres opérations	13 532 899,93	-	-	2186 366,39

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	2 212 532,33
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	836 330,18
Autres Créances :	
-	-
Dépôts de garantie (versés)	1 373 068,02
Souscriptions à recevoir	3 134,13
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	2 427 704,85
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	826 642,20
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Dépôts de garantie (reçus)	1 460 000,00
Frais provisionnés	129 281,80
Provision comission de mouvements	11 780,85
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
BETAMAX GLOBAL PART F / FR0010689364	8 376	13 013 488,17	3 972	6 146 492,44
BETAMAX GLOBAL PART I / FR0010920819	5 480	7 570 233,80	7 975,827	11 047 812,25
BETAMAX GLOBAL PART P / FR0010921502	1 027,5626	1 359 524,00	1 755,3429	2 304 250,94
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
BETAMAX GLOBAL PART F / FR0010689364		-		-
BETAMAX GLOBAL PART I / FR0010920819		-		-
BETAMAX GLOBAL PART P / FR0010921502		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
BETAMAX GLOBAL PART F / FR0010689364		-		-
BETAMAX GLOBAL PART I / FR0010920819		-		-
BETAMAX GLOBAL PART P / FR0010921502		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
BETAMAX GLOBAL PART F / FR0010689364		-		-
BETAMAX GLOBAL PART I / FR0010920819		-		-
BETAMAX GLOBAL PART P / FR0010921502		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie de part :	
---------------------	--

BETAMAX GLOBAL PART F / FR0010689364	0,50
--------------------------------------	-------------

BETAMAX GLOBAL PART I / FR0010920819	0,80
--------------------------------------	-------------

BETAMAX GLOBAL PART P / FR0010921502	1,45
--------------------------------------	-------------

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	---------

Catégorie de part :	
---------------------	--

BETAMAX GLOBAL PART F / FR0010689364	-
--------------------------------------	---

BETAMAX GLOBAL PART I / FR0010920819	-
--------------------------------------	---

BETAMAX GLOBAL PART P / FR0010921502	-
--------------------------------------	---

Rétrocession de frais de gestion :	
------------------------------------	--

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :	
---------------------------------	--

- Opc 1	-
---------	---

- Opc 2	-
---------	---

- Opc 3	-
---------	---

- Opc 4	-
---------	---

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
--	--------------

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés :	
--	--

- Collatéral espèce versé à la BNP	610 000,00
--	------------

- Collatéral espèce reçu par la Bank of America Merrill Lynch.....	1 460 000,00
--	--------------

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	7 013 364,81
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
Total acomptes		-	-	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1 450 218,38	72 439,68
Total	-1 450 218,38	72 439,68

BETAMAX GLOBAL PART F / FR0010689364	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-972 757,72	103 021,48
Total	-972 757,72	103 021,48
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

BETAMAX GLOBAL PART I / FR0010920819	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-313 141,62	-12 612,79
Total	-313 141,62	-12 612,79
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

BETAMAX GLOBAL PART P / FR0010921502	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-164 319,04	-17 969,01
Total	-164 319,04	-17 969,01
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 883 531,66	-5 539 493,37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	7 883 531,66	- 5 539 493,37

BETAMAX GLOBAL PART F / FR0010689364	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	5 692 070,48	-3 614 884,08
Total	5 692 070,48	-3 614 884,08
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

BETAMAX GLOBAL PART I / FR0010920819	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 566 667,56	-1 396 322,02
Total	1 566 667,56	-1 396 322,02
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

BETAMAX GLOBAL PART P / FR0010921502	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	624 793,62	-528 287,27
Total	624 793,62	-528 287,27
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 30 juin 2009.

Devise					
EUR	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Actif net	79 177 276,94	71 488 458,81	83 772 149,94	72 809 843,43	43 641 940,95

BETAMAX GLOBAL PART F / FR0010689364	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre de parts en circulation	35 399	30 995	37 353	36 776	25 521
Valeur liquidative	1 616,48	1 506,61	1 471,15	1 446,41	1 303,30
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	133,31	-113,30	141,75	108,23	53,94

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

BETAMAX GLOBAL PART I / FR0010920819	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre de parts en circulation	11 107,7941	13 603,6211	16 274,6211	10 885	7 526
Valeur liquidative	1 414,97	1 322,74	1 295,48	1 278,60	1 157,51
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	112,85	-103,57	120,34	90,27	44,63

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

BETAMAX GLOBAL PART P / FR0010921502	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2017	30.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre de parts en circulation	4 607,0869	5 334,8672	6 187,9876	4 603,2338	1 483,0381
Valeur liquidative	1 354,03	1 274,05	1 250,28	1 238,02	1 125,31
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	99,94	-102,39	110,66	83,54	36,88

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.12.2017

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
NL0000852564	AALBERTS INDUSTRIES	PROPRE	18 638,00	790 158,01	EUR	1,00
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	13 958,00	2 333 079,70	EUR	2,95
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	10 457,00	867 931,00	EUR	1,10
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	8 218,00	1 573 747,00	EUR	1,99
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	51 641,00	1 400 245,72	EUR	1,77
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	11 570,00	1 679 385,50	EUR	2,12
DE000BASF111	BASF SE	PROPRE	27 190,00	2 494 410,60	EUR	3,15
DE000BAY0017	BAYER AG	PROPRE	6 884,00	715 936,00	EUR	0,90
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	13 779,00	1 196 430,57	EUR	1,51
DE0005200000	BEIERSDORF	PROPRE	10 768,00	1 054 187,20	EUR	1,33
DE000CBK1001	COMMERZBANK	PROPRE	103 281,00	1 291 528,91	EUR	1,63
DE0005439004	CONTINENTAL AG	PROPRE	5 674,00	1 276 933,70	EUR	1,61
DE0007100000	DAIMLER	PROPRE	11 904,00	842 803,20	EUR	1,06
DE0005140008	DEUTSCHE BANK AG-NOM	PROPRE	45 965,00	729 694,38	EUR	0,92
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	PROPRE	19 118,00	759 940,50	EUR	0,96
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	121 418,00	1 796 379,31	EUR	2,27
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	377 798,00	3 423 227,68	EUR	4,32
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	35 347,00	2 300 029,29	EUR	2,90
DE0006048432	HENKEL KGAA VZ PFD	PROPRE	6 318,00	697 191,30	EUR	0,88
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	83 471,00	1 530 440,79	EUR	1,93
NL0000009538	KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	PROPRE	79 079,00	2 494 151,66	EUR	3,15
DE0006599905	MERCK KGAA	PROPRE	5 442,00	488 419,50	EUR	0,62
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	10 614,00	1 918 480,50	EUR	2,42
FI0009000681	NOKIA OYJ	PROPRE	195 563,00	761 522,32	EUR	0,96
DE000PAH0038	PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE	PROPRE	9 699,00	676 796,22	EUR	0,85

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0000379121	RANDSTAD HOLDING NV	PROPRE	22 926,00	1 174 728,24	EUR	1,48
DE0007037129	RWE AG	PROPRE	57 896,00	984 232,00	EUR	1,24
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	8 463,00	790 867,35	EUR	1,00
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	21 017,00	2 441 124,55	EUR	3,08
BE0003470755	SOLVAY	PROPRE	16 326,00	1 892 183,40	EUR	2,39
NL0000009355	UNILEVER CVA	PROPRE	26 280,00	1 233 977,40	EUR	1,56
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG-PFD	PROPRE	5 327,00	886 679,15	EUR	1,12
Total Action				44 496 842,65		56,20
Obligation						
XS1406669553	ARDAGH PKG FIN/HLDGS USA 4.125% 15/05/2023	PROPRE	200 000,00	213 496,00	EUR	0,27
XS1055241373	BBVA SUB CAPITAL TF/TV 11/04/2024	PROPRE	700 000,00	747 167,92	EUR	0,94
XS0872705057	BNP PARIBAS 1.5% 12/03/2018	PROPRE	800 000,00	812 580,38	EUR	1,03
XS0934191114	CARREFOUR SA 1.75% 22/05/2019	PROPRE	700 000,00	725 903,93	EUR	0,92
FR0013260379	CASINO GUICHARD PERRACHO 1.865% 13/06/2022	PROPRE	400 000,00	412 417,42	EUR	0,52
XS1346533612	CITIGROUP GLOBAL MARKETS FRN 22/02/2018	PROPRE	700 000,00	701 205,98	EUR	0,89
XS1197832832	COCA COLA CO FRN 09/09/2019	PROPRE	500 000,00	502 510,00	EUR	0,63
DE000A169GZ7	DAIMLER AG FRN 12/01/2019	PROPRE	500 000,00	502 321,71	EUR	0,63
XS1571331955	DNB BANK ASA VAR 01/03/2027	PROPRE	300 000,00	308 585,38	EUR	0,39
XS0647264398	FIAT FINANCE & TRADE LTD SA 7.375% 08/07/2018	PROPRE	300 000,00	322 390,73	EUR	0,41
XS0999654873	FINMEC FINANCE SA 4.5% 19/01/2021	PROPRE	400 000,00	465 514,96	EUR	0,59
DE0001135341	GERMANY BUND 4.00% 04/01/2018	PROPRE	4 000 000,00	4 160 161,64	EUR	5,25
DE0001102341	GERMANY 2.50% 15/08/2046	PROPRE	800 000,00	1 059 110,03	EUR	1,34
XS1577427526	GOLDMAN SACHS GROUP INC FRN 09/09/2022	PROPRE	500 000,00	504 822,43	EUR	0,64
XS0366066149	ING BK NV TV/TF 29/05/2023	PROPRE	500 000,00	531 080,00	EUR	0,67
XS1109765005	INTESA SANPAOLO 3.928% 15/09/26	PROPRE	300 000,00	333 203,34	EUR	0,42
XS1558491004	INTL FINANCE CORP 7.25% 02/02/2024	PROPRE	14 300 000,00	624 381,91	MXN	0,79
US46647PAC05	JPMORGAN CHASE & CO FRN 09/03/2021	PROPRE	1 000 000,00	836 266,36	USD	1,06
FR0011560069	ORANGE 1.875% 03/09/2018	PROPRE	500 000,00	510 823,56	EUR	0,65
US71647NAA72	PETROBRAS GLOBAL 5.625% 20/05/2043	PROPRE	400 000,00	301 391,99	USD	0,38
XS1548444816	SANTANDER ISSUANCES 3.125% 19/01/2027	PROPRE	500 000,00	561 670,07	EUR	0,71

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1190623907	STATOIL ASA FRN 17/08/2019	PROPRE	500 000,00	502 105,00	EUR	0,63
XS0934042549	TELEFONICA EMISIONES SAU 2.736% 29/05/2019	PROPRE	500 000,00	528 238,00	EUR	0,67
XS1439749109	TEVA PHARM FNC NL II 0.375% 25/07/2020	PROPRE	200 000,00	191 074,88	EUR	0,24
CH0359915425	UBS GROUP FUNDING SWITZE FRN 20/09/2022	PROPRE	500 000,00	507 580,00	EUR	0,64
XS0986063864	UNICREDIT SPA TF-2020 / TV 28/10/2025	PROPRE	500 000,00	561 802,40	EUR	0,71
XS1057486471	VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FIN NV FLT 15/04/2019	PROPRE	1 000 000,00	1 005 832,22	EUR	1,27
XS1175813655	ZIGGI SECURED FINANCE BV 3.75% 15/01/2025	PROPRE	200 000,00	210 484,00	EUR	0,27
Total Obligation				18 644 122,24		23,55
O.P.C.V.M.						
FR0013223328	CREDIT MAX EURO SPREAD FCP	PROPRE	3 903,00	3 984 611,73	EUR	5,03
FR0012033355	CREDITMAX EURO BB FCP	PROPRE	26,00	2 805 576,80	EUR	3,54
FR0013180296	CREDITMAX EURO FINANCE FCP	PROPRE	2,00	223 176,28	EUR	0,28
Total O.P.C.V.M.				7 013 364,81		8,86
Total Valeurs mobilières				70 154 329,70		88,60
Swap de Taux						
SWAP03674169	SWAP COUV BNP	PROPRE	19 063 999,03	-761 143,83	EUR	-0,96
SWAP03743582	SWAP COUV ACTION BOA	PROPRE	26 429 069,11	1 731 602,75	EUR	2,19
SWAP03674167	SWAP INDICE BNP	PROPRE	20 958 748,55	785 026,28	EUR	0,99
SWAP03743581	SWAP INDICE BOA	PROPRE	28 502 551,87	-189 746,18	EUR	-0,24
Total Swap de Taux				1 565 739,02		1,98
Options						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
NKY1802C-01	NKY/201802/C/22,750.	PROPRE	-10,00	-34 745,30	JPY	-0,04
SX5E1801P-13	SX5E/201801/P/3300.	PROPRE	-160,00	-8 160,00	EUR	-0,01
SX5E1801P-14	SX5E/201801/P/3,500.	PROPRE	160,00	58 080,00	EUR	0,07
SX5E1802C-08	SX5E/201802/C/3,700.	PROPRE	-250,00	-10 000,00	EUR	-0,01
VIX1802C-02	VIX/201802/C/15.	PROPRE	-400,00	-36 975,35	USD	-0,05
VIX1802C-03	VIX/201802/C/17.	PROPRE	800,00	55 296,47	USD	0,07
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				23 495,82		0,03

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Matières premières (Livraison du sous-jacent)						
CL1804C-01	CL/201804/C/53.	PROPRE	-18,00	-33 877,42	USD	-0,04
Total Matières premières (Livraison du sous-jacent)				-33 877,42		-0,04
Taux (Livraison du sous-jacent)						
US1802C-01	US/201802/C/154.	PROPRE	-35,00	-23 682,13	USD	-0,03
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				-23 682,13		-0,03
Total Options				-34 063,73		-0,04
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	0,00	3 670,00	EUR	0,00
	APPEL MARGE JPY	PROPRE	0,00	-2 883,12	JPY	-0,00
	APPEL MARGE USD	PROPRE	0,00	-171 298,30	USD	-0,22
Total APPELS DE MARGES				-170 511,42		-0,22
AUTRES						
	DEBITEUR DIV PLN	PROPRE	0,00	0,00	PLN	0,00
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	0,00	-11 780,85	EUR	-0,01
Total AUTRES				-11 780,85		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CHF CAE	PROPRE	0,00	143 358,07	CHF	0,18
	BANQUE DKK CAE	PROPRE	0,00	0,66	DKK	0,00
	BANQUE EUR CAE	PROPRE	0,00	6 548 579,69	EUR	8,27
	BANQUE GBP CAE	PROPRE	0,00	522 888,50	GBP	0,66
	BANQUE HKD CAE	PROPRE	0,00	-4,93	HKD	-0,00
	BANQUE JPY CAE	PROPRE	0,00	298 056,19	JPY	0,38
	BANQUE NOK CAE	PROPRE	0,00	-8,39	NOK	-0,00
	BANQUE PLN CAE	PROPRE	0,00	0,00	PLN	0,00
	BANQUE SEK CAE	PROPRE	0,00	3,43	SEK	0,00
	BANQUE USD CAE	PROPRE	0,00	193 571,24	USD	0,24
	SOUS RECEV EUR CAE	PROPRE	0,00	3 134,13	EUR	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				7 709 578,59		9,74
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLATÉRAL ESP VERSÉ	PROPRE	0,00	610 000,00	EUR	0,77
	COLLATÉRAL ESP VERSÉ	PROPRE	0,00	-1 460 000,00	EUR	-1,84

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	DEP GAR S/FUT JPY	PROPRE	0,00	81 733,58	JPY	0,10
	DEP GAR S/FUT USD	PROPRE	0,00	515 062,04	USD	0,65
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	166 272,40	EUR	0,21
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-86 931,98		-0,11
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-73 613,64	EUR	-0,09
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-32 475,35	EUR	-0,04
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-23 192,81	EUR	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				-129 281,80		-0,16
Total Liquidites				7 311 072,54		9,23
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
VG160318	EURO STOXX 50 0318	PROPRE	22,00	-20 750,00	EUR	-0,03
NK090318	NIKKEI 225 OSE 0318	PROPRE	13,00	2 883,12	JPY	0,00
ES160318	S&P 500 EMINI 0318	PROPRE	-11,00	8 931,55	USD	0,01
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-8 935,33		-0,01
Matières premières (Livraison du sous-jacent)						
CL310318	CRUDE OIL 0318	PROPRE	50,00	112 941,37	USD	0,14
GC280218	GOLD 100 OZ 0218	PROPRE	40,00	59 626,92	USD	0,08
Total Matières premières (Livraison du sous-jacent)				172 568,29		0,22
Taux (Livraison du sous-jacent)						
RX120318	EURO BUND 0318	PROPRE	-14,00	17 080,00	EUR	0,02
US290318	US LONG BON 0318	PROPRE	49,00	-10 201,53	USD	-0,01
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				6 878,47		0,01
Total Futures				170 511,43		0,22
Change a terme						
	OVCT 180329 USD/EUR	RECU	0,00	836 330,18	EUR	1,06
	OVCT 180329 USD/EUR	VERSE	0,00	-826 642,20	USD	-1,04
Total Change a terme				9 687,98		0,01
Total BETAMAX GLOBAL				79 177 276,94		100,00